

Enfin, bien que nous puissions dans cette auguste enceinte passer en revue avec fierté les réalisations de l'administration libérale, nous sommes impatients de contribuer à étendre la portée de toutes les mesures destinées à assurer la prospérité et le bien-être du pays.

Des voix: Très bien!

(Texte)

L'honorable Joseph-Willie Comeau (Digby-Clare): Honorables sénateurs, c'est certainement un grand honneur pour moi d'appuyer la motion qui a été si bien présentée par mon prédécesseur (l'honorable Thomas Farquhar).

C'est la première fois, dans l'histoire du Canada, que cet honneur échoit à un Acadien de langue française de la Nouvelle-Écosse; et je tiens d'abord à remercier le chef du Gouvernement de m'avoir décerné cet honneur. Je sais cependant que son attention, qui m'honore personnellement, honore tous les Acadiens de la Nouvelle-Écosse, et, je dirais, même, tous les Acadiens des provinces Maritimes.

Je pense qu'il a aussi voulu rendre hommage aux pionniers du Canada, puisque les premiers Français, venus de France, sont venus fonder Port-Royal dont le nom est changé, aujourd'hui, en Annapolis.

C'est la première colonie qui a été fondée au Canada. Nous, les Acadiens, avons toujours tenu à conserver le nom que lui avaient donné nos ancêtres, et nous l'appelons encore Port-Royal.

Ces premiers colons devaient être très intelligents, puisqu'ils avaient su choisir, pour s'y installer, le plus beau site du pays.

Vous avez, au Canada, différentes organisations et de très nombreuses sociétés; nous possédons, nous, la plus vieille du Canada, la Société de l'Ordre de Bon Temps, qui date de la fondation même de l'Acadie.

(Traduction)

Je le répète, mes ancêtres devaient être doués d'une grande intelligence, puisqu'ils ont choisi la Nouvelle-Écosse, la plus belle province du Canada, pour s'y établir.

J'ai quelques notes sous les yeux, mais je ne veux prononcer aucun discours. Je ne ferai que quelques observations au nom de ma province et des gens que je représente. Sans aucun doute, on débattrà longuement le discours du trône mais je veux quand même rappeler au Gouvernement et à la population en général les besoins de l'industrie de la pêche, en Nouvelle-Écosse.

L'honorable M. Duff: Très bien!

L'honorable M. Comeau: Le sénateur de Queen's-Lunenburg (l'honorable M. Kinley) vient d'appeler votre attention sur un sauvetage héroïque signalé par les journaux du ma-

tin. Au risque d'employer une expression peu parlementaire, je pourrais dire qu'il m'a chipé une partie de mon discours. Je suis fort aise, cependant, qu'il ait cité l'article en question car il montre bien les difficultés inouïes qu'éprouvent les pêcheurs de la Nouvelle-Écosse. Les sénateurs de l'Ontario, des provinces de l'Ouest et d'une partie du Québec ne se rendent peut-être pas compte de tous les problèmes auxquels se heurtent les pêcheurs des Provinces maritimes. Je félicite le Gouvernement d'avoir établi de sages règlements afin d'aider l'industrie de la pêche dans les Provinces maritimes et ailleurs au Canada. On peut depuis quelque temps classer les produits de la pêche avant qu'ils quittent l'usine. On protège ainsi le consommateur tout en aidant le marchand de poisson désireux d'offrir en vente de bons produits.

Certains coins de la côte méridionale de la Nouvelle-Écosse possèdent des ports naturels. C'est le cas, par exemple, des comtés que représentent mes honorables amis, le leader du Gouvernement (l'honorable M. Robertson) et le sénateur de Queen's-Lunenburg (l'honorable M. Kinley). D'autre part, la côte du comté que j'ai l'honneur de représenter depuis quelques années est très peu hospitalière. L'absence de ports naturels et le délabrement de quelques-unes de nos jetées nous placent dans une position peu favorable. Pendant la guerre, on a dit avec raison aux pêcheurs que tout l'argent disponible devait servir à acheter du matériel de guerre, à construire des navires et à satisfaire les besoins de nos soldats, de nos marins et de nos aviateurs. On leur affirmait que l'État ne pouvait entreprendre de travaux publics. La guerre est finie, et je dois dire au leader du Gouvernement que les gens de ma région désirent qu'on agisse immédiatement. En ayant causé avec notre représentant aux Communes, le député de Shelburne-Yarmouth-Clare, je suis sûr qu'il va m'aider à secourir ces gens. Les jetées seront utiles non seulement à nos pêcheurs mais aussi aux chantiers maritimes que nous avons le long de la côte, car le manque de jetées nuit au lancement des vaisseaux. Ainsi, à la rivière Meteghan, où il existe un chantier maritime qui fournit du travail à un assez grand nombre d'hommes, la jetée a disparu et je crains que si rien n'est bientôt fait, le chantier lui-même ne soit balayé par la mer.

Nous sommes tous assurément en faveur de la décision prise par les États-Unis et le Canada et signalée dans les journaux de collaborer à la protection de l'Amérique du Nord.

Les habitants des provinces Maritimes espèrent fermement que la réciprocité dont nous aurions pu jouir en 1911 nous sera bientôt